

Le Petit Daumesnil #4 [12/02/18]

«QUE FAIT PARIS POUR SES ÉCOLES ?»

Inscrivez-vous vite sur notre site pour recevoir le CR officiel du Conseil d'Ecole et nos newsletters qui vous informent sur la vie de l'école.
www.fcpedaumesnil.fr

LE RÔLE DE PARIS

ÉTAT ET VILLE, LE PARTAGE DES RÔLES

L'État et les collectivités territoriales ont des responsabilités distinctes concernant l'enseignement primaire. L'État a la responsabilité nationale des contenus de l'enseignement, des contrôles et de la sanction des études. Paris, en tant que commune, est chargée de la construction, de l'entretien, du fonctionnement matériel des écoles maternelles et élémentaires, et de la sectorisation de ces écoles. Elle assure également la gestion des professeurs de la Ville de Paris.

PARIS, LA PARTICULARITÉ

Étant aussi un département, situation unique en France, elle a en charge la construction, le fonctionnement, l'entretien et l'équipement des collèges (ainsi que de certains lycées-collèges). Depuis 2004, le département s'occupe également de la sectorisation, la restauration scolaire ainsi que le recrutement et la gestion des personnels. La Direction des affaires scolaires assure ces missions, grâce à 8 000 agents et un budget annuel de 600 millions d'euros. Mais ce n'est pas tout...

LE BUDGET PARTICIPATIF

UNE ENVELOPPE DE 100 MILLIONS D'EUROS...

Les Parisiens peuvent proposer des projets d'investissement pour leur arrondissement et/ou pour tout Paris. 5% du budget d'investissement de la ville, soit près d'un demi-milliard d'euros jusqu'en 2020, est consacré à ces projets. En 2018, l'enveloppe consacrée au Budget Participatif s'élève à plus de 100 M€.

... DONT 10 MILLIONS POUR L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE !

10 Millions d'euros sont dédiés aux écoles primaires et aux collèges, pour accroître la participation des enfants et des jeunes à la vie de la Cité. Il est ainsi possible de bénéficier d'un budget supplémentaire pour des projets que l'on aurait identifiés et déposés au préalable.

LE DISPOSITIF «VACANCES ARC EN CIEL» MENACÉ

La Ville de Paris a annoncé sans concertation la suppression de ce dispositif qui propose aux jeunes de 4 à 16 ans des séjours à la mer ou à la montagne indexés sur le quotient familial. La Ville veut privilégier des activités aux jeunes intra muros, de type « Paris plage », et proposer une offre destinée exclusivement aux enfants issus des classes populaires. Or, la FCPE considère que : 1/ les vacances en collectivité restent un moment essentiel dans la construction de la personnalité de l'enfant ; 2/ les centres de vacances doivent rester un lieu de mixité sociale ; 3/ les adolescents - classe d'âge qui a le plus besoin de cette offre de vacances - ne doivent pas être sacrifiés ; 4/ les enfants doivent pouvoir s'ouvrir à de nouveaux horizons. **Ainsi, la FCPE, sachant qu'en France 1 enfant sur 3 ne part pas en vacances, demande à la Mairie de Paris le maintien des crédits finançant ce dispositif.**

EDUCATION ET JEUNESSE

75012

Une meilleure isolation thermique pour nos enfants

Budget Participatif 2018

Objectifs: - améliorer le confort d'enseignement de nos enfants - opter pour une structure pérenne - faire des économies d'énergie Nos écoles ont été construites sans grande préoccupation concernant leur...

Déposée par
union locale FCPE du 12eme arrondissement (Association)

EDUCATION ET JEUNESSE

75012

Des outils pédagogiques modernes pour nos écoles!

Budget Participatif 2018

L'utilisation de supports visuels et d'outils pédagogiques numériques en classe pour accéder aux portails de ressources pédagogiques permet aux élèves d'élémentaire et de maternelle de dévelop...

Déposée par
union locale FCPE du 12eme arrondissement (Association)

EDUCATION ET JEUNESSE

75012

Un collège rafraîchi, en attendant...

Budget Participatif 2018

Le projet de reconstruction du collège Paul Valéry est en attente depuis de nombreuses années. Puisque ce projet est acté, et que les locaux seront à terme démolis, les travaux d'entretien ont été quasiment supprimés e...

Déposée par
union locale FCPE du 12eme arrondissement (Association)

NOS PROJETS

LES 3 PROJETS DÉPOSÉS PAR L'UL 12

Pour améliorer le confort de notre école, nous avons décidé de proposer aux conseils locaux des autres écoles du 12^e de s'associer à nous, pour avoir davantage de poids, avec des projets fédérateurs qui peuvent susciter l'adhésion de tous. Après concertation, ont été retenus 3 projets pour nos enfants que nous avons déposés le 31 janvier sous la bannière de l'UL12 (voir [Le Petit Daumesnil #3](#) pour bien comprendre) :

- Résoudre ce problème récurrent des 3 classes du 3^{ème} étage qui sont **surchauffées** et pénalisent l'apprentissage ;
 - Permettre aux enseignants d'exploiter pleinement les ressources visuelles pédagogiques en équipant nos classes de **matériel moderne** ;
 - Améliorer les conditions de travail au sein du collège **Paul Valéry** (l'un de nos collèges de secteur), en attendant le début des travaux.
- N'hésitez pas à aller consulter le détail des projets sur notre site !

VOTRE RÔLE

ON AURA BESOIN DE VOUS !

Nos projets sont déposés. Ils vont être examinés, évalués, affinés. Et puis en septembre, ils seront soumis au vote des Parisiens. On comptera sur votre participation active pour les faire adopter, **parmi 1 929 projets !**

Pétition à signer ici : <https://www.change.org/p/anne-hidalgo-pour-le-maintien-des-colos-arc-en-ciel>